

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL - LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)  
**Membres absents** :

**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Rue du Tire-Pesseau - Boulevard Bachelard - Acquisition d'emprises foncières sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon**

Madame Lemouzy, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, propriétaire d'un parc de logements situés entre la rue du Tire-Pesseau et le boulevard Bachelard, a aménagé un escalier et un cheminement piétonnier reliant ces deux voies pour faciliter l'accès aux services publics et au centre commercial de la Fontaine d'Ouche.

Ces aménagements étant empruntés par l'ensemble des habitants du quartier, il est envisagé, d'une part, de régulariser la situation foncière de ces accès en vue de les classer dans le domaine public communal, d'autre part, d'acquérir les emprises nécessaires au réaménagement du cheminement piétonnier avec une mise aux normes pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.).

Il est proposé de procéder à l'acquisition sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, des emprises foncières correspondant au cheminement piétonnier et à l'escalier existant entre la rue du Tire-Pesseau et le boulevard Bachelard, cadastrées section EM n<sup>os</sup> 71p et 148p, d'une superficie totale d'environ 2 000 m<sup>2</sup>, moyennant 1€ symbolique.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'acquisition par la Ville sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - représenté par son Directeur Général - 2 bis, rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 Dijon cedex, d'emprises foncières cadastrées section EM n<sup>os</sup> 71p et 148p, d'une superficie totale d'environ 2 000 m<sup>2</sup>, moyennant 1€ symbolique ;

2 - dire qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**Rapport adopté à la majorité :**

**pour : 54 voix**

**1 non-participation au vote**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



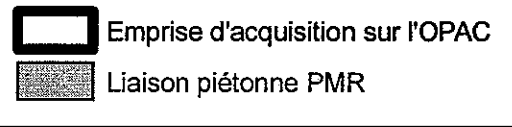
Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 6/07/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 2 JUL. 2010



 Emprise d'acquisition sur l'OPAC  
Liaison piétonne PMR

**SECTION : EM**

S = 2 000 m<sup>2</sup> environ

Escalier

Centre commercial  
de la  
Fontaine d'Ouche

Foyer résidence  
"Les Tulipes"

